



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

AVIS DE RELANCE D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

1. Objet du marché

La Banque de la République du Burundi, à travers son site web www.brb.bj et le quotidien « Le RENOUVEAU », relance un Avis d'Appel d'Offres International pour la fourniture et l'installation des équipements électriques et informatiques pour son immeuble à usage industriel.

Les spécifications techniques et les bordereaux des quantités et prix sont respectivement détaillés dans la Partie II et III du Dossier d'Appel d'Offres.

2. Allotissement

Le marché est présenté en deux (2) lots répartis comme suit :

- **Lot n°1 : Fourniture et installation des équipements électriques.**
- **Lot n°2 : Fourniture et installation des équipements informatiques.**

Les quantités sont contenues dans la partie III du présent Dossier d'Appel d'Offres.

N.B : Chaque lot fait objet d'une offre séparée. Pour passer à l'ouverture de l'offre technique, chaque lot doit avoir au moins trois (3) soumissionnaires. Au cas contraire, il fera objet d'une relance.

3. Mise en marche et garantie de bon fonctionnement des équipements

Le soumissionnaire devra fournir, faire l'installation, la mise en marche et garantir le bon fonctionnement des équipements pour une durée minimum de douze (12) mois, à compter de la date de la réception provisoire.

4. Financement

Le marché est financé sur les fonds de la Banque de la République du Burundi.

e

5. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour l'exécution du présent marché.

Ne peut participer à cet appel d'offres toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés de la BRB énumérés à l'article 8 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site www.brb.bi.

6. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Le Dossier d'Appel d'Offres est constitué par les documents suivants :

- l'Avis d'Appel d'Offres ;
- les spécifications techniques ;
- les bordereaux des quantités et prix.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acquis auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2^{ème} étage, bureau n°2.39, Tél. (+257) 22 22 03 45, et obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cent dollars (**USD 100**) ou l'équivalent en francs burundais pour les soumissionnaires locaux. Ce montant sera versé au compte numéro 9829/000 intitulé « Récupérations diverses » ouvert au nom de la Banque de la République du Burundi dans ses livres.

8. Visite des lieux

Une visite obligatoire des lieux sera organisée en vue de permettre aux soumissionnaires de mieux répondre aux attentes du Maître de l'Ouvrage. Un certificat de visite des lieux à joindre à l'offre sera délivré au terme de la visite.

Le rassemblement se fera au siège de la Banque de la République du Burundi **le 11/03/2022 à 9h30 minutes**.

9. Garantie de soumission

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée, d'un montant égal à vingt mille dollars (USD 20.000) pour les soumissionnaires étrangers, ou l'équivalent en francs burundais pour les soumissionnaires locaux. La garantie de soumission sera restituée au soumissionnaire non gagnant après notification du marché. Elle ne sera pas restituée au soumissionnaire retenu qui se désistera. Le soumissionnaire gagnant devra aussi s'engager à une garantie bancaire de bonne exécution équivalant à cinq pourcent (5%) du montant total du marché.

10. Présentation et contenu des offres

L'offre technique devra contenir les documents suivants :

- Une lettre de soumission signée par une personne ayant les pouvoirs d'engager la société soumissionnaire, accompagnée d'une procuration écrite authentifiée par le notaire en cas de délégation ;
- L'adresse précise et exacte du soumissionnaire (adresse, numéro de téléphone, etc.) ;
- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- L'original d'une attestation de non-redevabilité encore valide, délivrée par l'autorité fiscale;
- Le certificat d'enregistrement à la TVA ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF);
- Trois (3) références techniques des marchés similaires exécutés avec preuves à l'appui;
- L'attestation d'origine des équipements ;
- Les autorisations du fabricant ;
- La garantie bancaire de soumission ;
- Un prospectus détaillé.

L'offre financière devra contenir les documents suivants :

- La lettre de soumission financière ;
- Les bordereaux des prix, comprenant tous les droits et taxes payables au Burundi ;
- Attestation de capacité financière de trois cent mille dollars américains (**USD 300 000**) ou l'équivalent en francs burundais pour les soumissionnaires locaux, délivrée par une Banque agréée.

N.B : L'absence de l'un des documents énumérés ci-dessus constitue une cause de rejet d'office de l'offre.

11. Monnaies de soumission et de règlement

Le montant de la soumission est libellé entièrement en Dollars Américains (USD) pour les soumissionnaires de droit étranger. Les soumissionnaires de droit burundais libelleront leurs offres en francs burundais (BIF). Toutefois, les soumissionnaires étrangers devront indiquer le montant des dépenses qui seront engagées au Burundi et payables en francs burundais tandis que le soumissionnaire burundais qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies, indiquera le montant de l'offre nécessaire pour couvrir les besoins à l'étranger.

